

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
5 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit mars à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
18 mars 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémie Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Catherine Letellier, Corentin Riou, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29

Présents : 22

Pouvoir : 4

Excusés : Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin, Delphine Besson,

Votants : 26

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot,

Pouvoirs :

Sylvestre Gout, a donné pouvoir à Jérémie Roseau
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Corentin Riou
Julie Morin a donné pouvoir à Yves Deshayes
Delphine Besson a donné pouvoir à Christian Grelé

Anne-Claire Poignard est désignée secrétaire de séance.

DEL2025_03_18

AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget annexe assainissement dont les résultats, conformément au compte financier unique, se présentent comme suit :

	Résultat cumulé au 31.12.2023	Part affectée à l'investissement	Résultats 2024	Résultat cumulé au 31.12.2024	Report 2024	Résultat Cumulé Réel
Investissement	-64 524,57		55 473,01	-9 051,56	-60 098,23	-69 149,79
Exploitation	87 571,28	-64 524,57	20 092,96	43 139,67		43 139,67
			75 565,97			-26 010,12

Reprise résultats Assainissement	Prévision d'affectation en réserve (invest 1068)	43 139,67
	Report en déficit d'investissement (001)	9 051,56

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

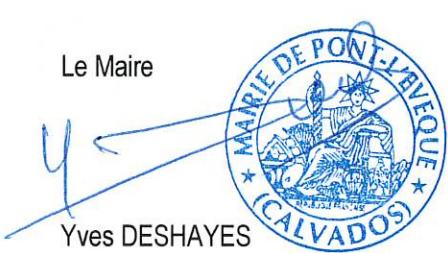
- **DECIDE D'AFFECTER** au budget 2025, les résultats de l'exercice 2024 comme présenté ci-dessus,
- **DECIDE D'INSCRIRE** en investissement au compte 1068 la somme de **43 139,67 €**
- **DECIDE DE REPORTER** en section d'investissement le déficit reporté au compte 001 la somme de **9 051,56 €**.

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,

Anne-Claire POIGNARD

Le Maire



Yves DESHAYES